

MAIRIE de 42430 CHERIER

Téléphone et télécopie 0477 63 14 67

mail : mairie.cherier@gmail.com

site internet : cherier.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal, réuni au complet, a pris les décisions suivantes :

► **Chaufferie bois** : exposé par le S.I.E.L. d'une étude pour l'installation d'une chaufferie bois avec réseau de chaleur pour les bâtiments communaux des Moulins ; les coûts d'amortissement et de maintenance s'avèrent exorbitants et le conseil municipal, bien qu'intéressé par le concept, juge plus sage d'attendre que le matériel et son fonctionnement deviennent plus fiables et compétitifs.

► **Projet de parc éolien** : après vote à bulletin secret, le conseil municipal, par 9 voix pour et 2 voix contre, confirme son avis favorable au parc éolien en projet sur la commune, à condition que l'étude hydro-géologique complémentaire, demandée dernièrement par l'Agence Régionale de Santé, lève les inquiétudes sur l'impact des éoliennes vis-à-vis des ressources en eau du secteur concerné.

► **Vestiaires du terrain de football**

Choix des entreprises conformément aux propositions de la commission d'appel d'offres du 28 octobre 2014. Le terrassement ayant été réalisé par les bénévoles du club, les travaux vont pouvoir commencer dès la mi-novembre.

► **Remplacement du copieur de la mairie** : la photocopieuse/imprimante/scanneur de la mairie, acquis en 2004, doit être remplacée pour permettre le passage à la dématérialisation ; deux fournisseurs ont été mis en concurrence et, après comparaison, le conseil municipal retient l'achat d'un appareil d'occasion reconditionné garanti 5 ans par R.B.I. au prix de 1560€ TTC (moitié du prix d'un neuf équivalent), avec contrat de maintenance.

► **Groupement d'achat d'électricité** : approbation de la convention avec le S.I.E.L. pour participer au groupement d'achat d'électricité des collectivités locales.

► **Cérémonies de novembre** :

- participation de la commune à la cérémonie commémorative du 11 novembre (mardi 11/11 à 11 heures) par l'achat d'une gerbe et l'offre du traditionnel vin d'honneur en mairie après la cérémonie ;
- accueil des nouveaux habitants (40) et des nouveaux-nés (6) de l'année le dimanche 23 novembre à 11 heures dans la salle du restaurant scolaire ;

Cérémonies auxquelles toute la population est cordialement invitée à se joindre au conseil municipal.

► **Questions diverses** :

- la pose des barrières pare-neige est prévue pour la semaine prochaine
- décision modificative du budget par déplacement de crédits inscrits sur l'opération acquisition foncière, afin de financer l'extension des réseaux électriques du Garet et l'achat du copieur et de compenser des recettes en baisse (reversement de TVA et subvention sur enveloppe cantonale).